

# PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE LA HAUTE PERFORMANCE DE L'ARBITRAGE DES CHAMPIONNATS PROFESSIONNELS

PRÉSENTATION BUREAU FEDERAL DU 12.04.2024



# UN PROJET REPOSANT SUR 4x PRINCIPES FONDATEURS

## DÉVELOPPER LA HAUTE PERFORMANCE DE L'ARBITRAGE DES CHAMPIONNATS PROFESSIONNELS

#1

UNE STRUCTURATION  
DIFFÉRENTE DU  
GROUPE D'ARBITRES

#2

UNE PYRAMIDE DES  
RENCONTRES ÉTABLIE

#3

UN ENCADREMENT  
RENFORCÉ

#4

UN SYSTÈME  
D'INDEMNISATION  
MOINS PRÉCAIRE

# #1 UNE STRUCTURATION DIFFERENTE DU GROUPE D'ARBITRES

## PROPOSITION LNB

Une structuration du groupe HN1 de 24 arbitres de la façon suivante à compter le saison 2025/2026 :

- Groupe A1** : 8 arbitres
- Groupe A2** : 8 arbitres
- Groupe A3** : 8 arbitres

Besoin de 24 arbitres par journée (sans aucun doublé).

### Avantages :

- Niveau plus homogène via le resserrement de l'élite
- Garantie de désignation en 1<sup>er</sup> division tous les weekends
- Double désignation possible match réparti samedi/dimanche

### Inconvénients :

- Disponibilité totale demandée aux arbitres HN1
- Très peu de marge de manœuvre en cas de blessure, indisponibilité, etc...
- Forte diminution du groupe à prévoir (-14 arbitres)

## PROPOSITION SNAB

Une structuration du groupe HN1 de 30 arbitres de la façon suivante :

- Groupe A1** : 9 arbitres (à compter 2024/2025)
- Groupe A2** : 10 arbitres (à compter 2025/2026)
- Groupe A3** : 11 arbitres (à compter 2025/2026)

\*\*Des arbitres du groupe B1/A4 pourront être sollicités en cas de besoin pour officier en tant que 3<sup>ème</sup> arbitre.

Besoin de 24 arbitres par journée (sans aucun doublé).

### Avantages :

- Niveau plus homogène via le resserrement de l'élite
- Garantie de désignation en 1<sup>er</sup> division tous les weekends pour les arbitres des groupes A1, A2 & A3 (si pas de désignation dans son groupe, désignation dans le groupe suivant en priorité)
- Un groupe A4/B1 qui peut être à la fois composé d'arbitres expérimentés mais aussi un vivier de talents pour le futur.

### Inconvénients :

- **Surcoût +110 k€ vs enveloppe LNB**

## #2 UNE PYRAMIDE DES RENCONTRES ETABLIE

### PROPOSITION LNB JANVIER 2024

Une indemnisation supérieure des rencontres à enjeu de la façon suivante à compter de la saison 2025/2026 :

**Saison régulière Betclic ELITE = 660,00 € NET**

**All Star Game LNB = 660,00 € NET**

**Leaders Cup Betclic ELITE ¼ = 800,00 € NET**

**Leaders Cup Betclic ELITE ½ = 895,00 € NET**

**Leaders Cup Betclic ELITE Finale = 1 065,00 € NET**

**Playoffs Betclic ELITE ¼ = 1 065,00 € NET**

**Playoffs Betclic ELITE ½ = 1 750,00 € NET**

**Playoffs Betclic ELITE Finale = 2 000,00 € NET**

Le benchmark des 2nd division en Europe fait ressortir que le Championnat PRO B est le mieux rémunéré.

La PRO B a procédé :

- au passage à 3 arbitres depuis 2017/2018
- à une augmentation de 40€ net en 2022-2023

- Pas de valorisation supplémentaire à l'exception des playoffs PRO B qui sont en cours de réflexion qui respectera la pyramide des rencontres établies.

### PROPOSITION SNAB FÉVRIER 2024

Une indemnisation supérieure des rencontres à enjeu de la façon suivante à compter de la saison 2023/2024 :

**Saison régulière Betclic ELITE = 660,00 € NET**

**All Star Game LNB = 660,00 € NET**

**Leaders Cup Betclic ELITE ¼ = 800,00 € NET**

**Leaders Cup Betclic ELITE ½ = 895,00 € NET**

**Leaders Cup Betclic ELITE Finale = 1 065,00 € NET**

**Playoffs Betclic ELITE ¼ = 1 065,00 € NET**

**Playoffs Betclic ELITE ½ = 1 750,00 € NET**

**Playoffs Betclic ELITE Finale = 2 000,00 € NET**

**Saison régulière PROB = 440,00 € NET**

**Leaders Cup PROB ¼ = 500,00 € NET**

**Leaders Cup PROB ½ = 550,00 € NET**

**Leaders Cup PROB Finale = 600,00 € NET**

**Playoffs PROB ¼ = 600,00 € NET**

**Playoffs PROB ½ = 750,00 € NET**

**Playoffs PROB Finale = 850,00 € NET**

**Surcoût +15€ vs enveloppe LNB**

## #3 UN ENCADREMENT RENFORCÉ

### PROPOSITION LNB JANVIER 2024

La mise à disposition d'une enveloppe additionnelle de **100k€/saison** pour la structuration de l'encadrement sur 2 piliers :

#### **Encadrement technique du groupe d'arbitres HN1** **Structuration des observations & méthodes classement**

### PROPOSITION FFBB MARS 2024

- #### **Encadrement technique du groupe d'arbitres HN1** - Assistant vidéo
- #### **Structuration des observations & méthodes classement**
- Dissociation de la fonction de commissaire et d'observateur
  - Observation de toutes les rencontres en Betclik ELITE (6 vidéo + 2 terrain)

### PROPOSITION SNAB FÉVRIER 2024

La mise à disposition d'une enveloppe additionnelle de **100k€/saison** pour la structuration de l'encadrement sur 2 piliers :

#### **Encadrement technique du groupe d'arbitres HN1**

- Préparation physique individualisée
- Suivi médical individualisé en cas de blessure
- Préparation mentale individualisé
- Conseil en communication/relationnel/gestion de conflit
- Entretiens & feedbacks individuels plus réguliers
- Feedback technique de jeu toutes les xx journées
- Feedback effectué suite à chaque debriefing vidéo envoyé
- Modules de formation spécifiques (mener un briefing, faire un debriefing etc...)

#### **Structuration des observations & méthodes classement**

- Observation de toutes les rencontres
- Dissociation de la fonction de commissaire de celle d'observateur
- Debriefing vidéo (images SKWEEK) avec l'observateur
- Augmentation de l'indemnité des observateurs
- Diversification du groupe d'observateurs (techniciens...)
- Mise en place d'un nouveau système de classement/notation qui récompense la performance régulière, la progression et pas uniquement une performance ponctuelle

## #4 UN SYSTEME D'INDEMNISATION MOINS PRÉCAIRE

### PROPOSITION LNB JANVIER 2024

La mise en place d'une indemnité de préparation mensuelle des arbitres HN1 à compter le saison 2025/2026 :

**Groupe A1** : 1 500,00 € NET sur 12 mois

**Groupe A2** : 500,00 € NET sur 12 mois

**Groupe A3** : 250,00 € NET sur 12 mois

### PROPOSITION SNAB FÉVRIER 2024

La mise en place d'une indemnité de préparation mensuelle des arbitres HN1 :

**Groupe A1** : 1 500,00 € NET sur 12 mois (à compter 2024/2025)

**Groupe A2** : 750,00 € NET sur 12 mois (à compter 2025/2026)

**Groupe A3** : 250,00 € NET sur 12 mois (à compter 2025/2026)

Le versement de ces indemnités de préparation mensuelle répondant aux obligations définies à la slide suivante.

# #4 UN SYSTEME D'INDEMNISATION MOINS PRÉCAIRE - OBLIGATIONS:

## Propositions SNAB en cours d'analyse par la FFBB et la LNB

### GROUPE A1 9 ARBITRES

#### DISPONIBILITE

- Être disponible sur toutes les journées de championnats publiées au calendrier (y compris LDC & PO), sauf cas de force majeure, avec un minimum de 25 rencontres de saison régulière (hors blessure) de 1ère division à officier dans la saison sportive,
- Participer à tous les rassemblements organisés par la FFBB avec obligation de réussite des tests associés dans la limite de 15 jours cumulés par saison sportive,
- Intervenir dans un club de LNB dans la limite de 2 jours par saison sportive,

#### OFF-COURT

- Préparer & organiser ses déplacements de façon autonome chaque semaine & effectuer la note de frais afin de se faire rembourser ses frais de voyage.
- Se déplacer au plus tard le jour de la rencontre (arrivée maximum H-4).
- Diriger la préparation du briefing d'avant-match, en collaboration avec les 2<sup>ème</sup> & 3<sup>ème</sup> arbitres.
- Effectuer le debriefing de son match dans les 72 heures suivant la rencontre (observation de son match en intégralité, fiche d'auto-évaluation, échange avec les collègues, découpage de clips et mise en ligne sur la plateforme associée),

#### ON-COURT

- Diriger l'équipe d'officiels sur et en-dehors du terrain (vestiaire, intervalles, temps-mort),
- Posséder un haut-niveau de performance dans sa prise de décisions en première responsabilité, la communication et le management des acteurs, le management de son équipe, l'utilisation des outils (IRS, ...) et ce dans tous les types d'environnement,
- Maîtriser l'intervention en dehors de ses zones de responsabilité, quand les situations le nécessitent (ex : fin de rencontre). Il prend la décision finale en cas de litige.
- Aider à la formation de la nouvelle génération en partageant son expérience sur et en-dehors et en participant aux actions de formation nécessaires.

### GROUPE A2 10 ARBITRES

#### DISPONIBILITE

- Être disponible sur toutes les journées de championnats publiées au calendrier (y compris LDC & PO), sauf cas de force majeure, avec un minimum de 22 rencontres de saison régulière (hors blessure) de 1ère division à officier dans la saison sportive,
- Participer à tous les rassemblements organisés par la FFBB avec obligation de réussite des tests associés dans la limite de 12 jours cumulés par saison sportive,
- Intervenir dans un club de LNB dans la limite de 1 jour par saison sportive,

#### OFF-COURT

- Préparer & organiser ses déplacements de façon autonome chaque semaine & effectuer la note de frais afin de se faire rembourser ses frais de voyage.
- Se déplacer au plus tard le jour de la rencontre (arrivée maximum H-4).
- Participer à la préparation du briefing d'avant-match sous l'impulsion du Crew-Chief.
- Effectuer le debriefing de son match dans les 72 heures suivant la rencontre (observation de son match en intégralité, fiche d'auto-évaluation, échange avec les collègues, découpage de clips et mise en ligne sur la plateforme associée),

#### ON-COURT

- Faire le lien dans l'équipe d'arbitres sur et en-dehors du terrain avec de la constance dans la prise de décisions, la participation au travail d'équipe avec une communication complémentaire à celle du Crew-Chief,
- Posséder un haut-niveau de performance dans sa prise de décisions en première responsabilité, la communication et le management des acteurs dans ses zones de première responsabilité,
- Avoir la capacité à intervenir en aide (secondary), quand les situations le nécessitent (ex : fin de rencontre).

### GROUPE A3 11 ARBITRES

#### DISPONIBILITE

- Être disponible sur toutes les journées de championnats publiées au calendrier, sauf cas de force majeure, avec un minimum de 20 rencontres de saison régulière (hors blessure) de 1ère division à officier dans la saison sportive,
- Participer à tous les rassemblements organisés par la FFBB avec obligation de réussite des tests associés dans la limite de 8 jours cumulés par saison sportive,

#### OFF-COURT

- Préparer & organiser ses déplacements de façon autonome chaque semaine & effectuer la note de frais afin de se faire rembourser ses frais de voyage.
- Se déplacer au plus tard le jour de la rencontre (arrivée maximum H-4),
- Participer à la préparation du briefing d'avant-match sous l'impulsion du Crew-Chief.
- Effectuer le debriefing de son match dans les 72 heures suivant la rencontre (observation de son match en intégralité, fiche d'auto-évaluation, échange avec les collègues, découpage de clips et mise en ligne sur la plateforme associée),

#### ON-COURT

- Performer dans sa prise de décisions en première responsabilité, la communication et le management des acteurs dans ses zones première responsabilité,
- Participer au travail de l'équipe d'arbitres sur et en-dehors du terrain avec une connaissance parfaite des bases de l'arbitrage Elite (IOT, règles, critères, mécanique d'arbitrage...).

# #4 UN SYSTEME D'INDEMNISATION MOINS PRÉCAIRE - DROITS

## Propositions SNAB en cours d'analyse par la FFBB et la LNB

### GROUPE A1 9 ARBITRES

#### INDEMNITE DE PREPARATION MENSUELLE

- Versement d'une indemnité de 1 500,00 € NET/mois sur 12 mois en complément des indemnités de rencontre.
- Durée du contrat de prestation de services, **3 ans ?**

#### DESIGNATIONS

- Le droit, si l'arbitre le souhaite, aux mêmes règles de repos que les équipes évoluant en Coupe d'Europe en cas de désignation internationale (ex : désignation le dimanche si match EU le vendredi)

#### FRAIS

- Prise en charge des frais de déplacement associés à l'exercice de la fonction d'arbitre HN **selon un barème à mettre à jour**

#### ACCUEIL

- **Prise en charge par le club recevant dès son arrivée dans la ville selon un cahier des charges à mettre à jour**

#### SUIVI TECHNIQUE

- Une observation de l'ensemble des rencontres officiés
- La réception des images TV des rencontres par mail
- Un retour écrit de la FFBB suite aux debriefings vidéo envoyés
- Un bilan individuel chaque semaine avec un membre du groupe technique

#### SUIVI MEDICAL & PREPARATION PHYSIQUE

- Un suivi individualisé par un préparateur physique diplômé + un médecin agréé au sein d'un club LNB (distance max = 30KM) ou mis à disposition par la FFBB le cas échéant

#### PREPARATION MENTALE

- Un suivi individualisé par un préparateur mental diplômé au sein d'un club LNB (distance max = 30KM) ou mis à disposition par la FFBB le cas échéant

#### EQUIPEMENTS

- Une dotation de vêtements & chaussures techniques, bagagerie, accessoires (sifflets...) nécessaire à l'exercice de la fonction

### GROUPE A2 10 ARBITRES

#### INDEMNITE DE PREPARATION MENSUELLE

- Versement d'une indemnité de 750,00 € NET/mois sur 12 mois en complément des indemnités de rencontre
- Durée du contrat de prestation de services, **2 ans ?**

#### DESIGNATIONS

- Le droit, si l'arbitre le souhaite, aux mêmes règles de repos que les équipes évoluant en Coupe d'Europe en cas de désignation internationale (ex : désignation le dimanche si match EU le vendredi)

#### FRAIS

- Prise en charge des frais de déplacement associés à l'exercice de la fonction d'arbitre HN **selon un barème à mettre à jour**

#### ACCUEIL

- **Prise en charge par le club recevant dès son arrivée dans la ville selon un cahier des charges à mettre à jour**

#### SUIVI TECHNIQUE

- Une observation de l'ensemble des rencontres officiés
- La réception des images TV des rencontres par mail
- Un retour écrit de la FFBB suite aux debriefings vidéo envoyés
- Un bilan individuel chaque semaine avec un membre du groupe technique

#### SUIVI MEDICAL & PREPARATION PHYSIQUE

- Un suivi individualisé par un préparateur physique diplômé + un médecin agréé au sein d'un club LNB (distance max = 30KM) ou mis à disposition par la FFBB le cas échéant

#### PREPARATION MENTALE

- Un suivi individualisé par un préparateur mental diplômé au sein d'un club LNB (distance max = 30KM) ou mis à disposition par la FFBB le cas échéant

#### EQUIPEMENTS

- Une dotation de vêtements & chaussures techniques, bagagerie, accessoires (sifflets...) nécessaire à l'exercice de la fonction

### GROUPE A3 11 ARBITRES

#### INDEMNITE DE PREPARATION MENSUELLE

- Versement d'une indemnité de 250,00 € NET/mois sur 12 mois en complément des indemnités de rencontre
- Durée du contrat de prestation de services, **1 an ?**

#### DESIGNATIONS

- Le droit, si l'arbitre le souhaite, aux mêmes règles de repos que les équipes évoluant en Coupe d'Europe en cas de désignation internationale (ex : désignation le dimanche si match EU le vendredi)

#### FRAIS

- Prise en charge des frais de déplacement associés à l'exercice de la fonction d'arbitre HN **selon un barème à mettre à jour**

#### ACCUEIL

- **Prise en charge par le club recevant dès son arrivée dans la ville selon un cahier des charges à mettre à jour**

#### SUIVI TECHNIQUE

- Une observation de l'ensemble des rencontres officiés
- La réception des images TV des rencontres par mail
- Un retour écrit de la FFBB suite aux debriefings vidéo envoyés
- Un bilan individuel chaque mois avec un membre du groupe technique

#### SUIVI MEDICAL & PREPARATION PHYSIQUE

- Un suivi individualisé par un préparateur physique diplômé + un médecin agréé au sein d'un club LNB (distance max = 30KM) ou mis à disposition par la FFBB le cas échéant

#### PREPARATION MENTALE

- Un suivi individualisé par un préparateur mental diplômé au sein d'un club LNB (distance max = 30KM) ou mis à disposition par la FFBB le cas échéant

#### EQUIPEMENTS

- Une dotation de vêtements & chaussures techniques, bagagerie, accessoires (sifflets...) nécessaire à l'exercice de la fonction

## LNB JANVIER 2024

- La volonté de la LNB de créer un Comité de Pilotage FFBB LNB du suivi du plan de développement de haute performance de l'arbitrage.  
A déterminer composition/fonctionnement
- Nécessité de trouver des ressources supplémentaires pour compléter le projet afin d'intégrer le suivi pour le groupe d'arbitres de Betclik ELITE :
  - Physique
  - Médical
  - Mental

## SNAB FÉVRIER 2024

### - Proposition d'échéancier différent :

- 2023/2024 : Mise en place des indemnités de la pyramide des rencontres
  - 2024/2025 : Mise en place de l'indemnité de préparation mensuelle pour le groupe A1
  - 2025/2026 : Mise en place de l'indemnité de préparation mensuelle pour les groupes A2 & A3
- Proposition de la mise en place d'un meeting représentants des arbitres/joueurs/entraîneurs 4 fois dans l'année + travail en commun sur quelques tournois de pré-saison
- Projet de 3 ans, comment évaluerons-nous la réussite du projet ? Sur quels critères ?

### **#1 IL MANQUE 130k€ POUR FINANCER REALISTIQUEMENT LE PROJET**

OPTION 1 : Mettre en place des contreparties liées à la LFB (nombre de rencontres), à l'encadrement de stages nationaux/régionaux/départementaux, aux rencontres de pré-saison/amicales par les arbitres dans les contrats en échange d'un bouclage du financement par la FFBB

OPTION 2 : Réduire le groupe HN1 à 27 arbitres avec un groupe A4/B1 « potentiels » sans indemnité de préparation mensuelle

### **#2 RISQUES JURIDIQUES, FISCAUX & DE RECOURS**

- > La note du cabinet missionnée par la LNB, le code du sport, la jurisprudence de la FFR/FFF excluent le risque de requalification des contrats de prestation de service
- > Réécriture du règlement du HNO dans les règlements généraux de la FFBB